



Syndicat des Eaux
Barousse Comminges
Save

COMPTE RENDU DE REUNION DU COMITE SYNDICAL

Date : **27 mars 2021**

Rédacteurs : Corinne SOULE

Diffusion : Membres du Comité Syndical

Ordre du jour :

- Approbation des comptes de gestion 2020
- Vote des comptes administratifs 2020
- Affectation des résultats 2020
- Ouverture d'autorisation de programme et crédits de paiement budget eau et budget affermage
- Adoption des budgets 2021
- Attribution du contrat de délégation de service public eau potable à la SPL-EBCS
- Rachat des actions SEM PSP
- Fusion-Absorption SEM PSP et SPL-EBCS

Approbation du compte rendu du comité syndical du 30 janvier 2021.

Le Président débute la séance en précisant que cette assemblée générale a lieu dans la même situation sanitaire que fin janvier en rappelant que les conditions de quorum ont été modifiées. On doit disposer au minimum du tiers des membres de la structure, ce qui est le cas pour cette réunion.

Nous nous retrouvons deux mois après le vote du Débat d'Orientation Budgétaire avec une séance au cours de laquelle seront présentés les bilans financiers 2020 et les budgets 2021 avec bien sûr la phase de signature des documents.

Plusieurs points sont à l'ordre du jour avec trois thèmes essentiels. Le premier étant la situation financière du Syndicat, ensuite les projets 2021 et troisièmement un dossier important pour les 20 ans à venir, le contrat d'exploitation du réseau d'eau potable jusqu'en 2040.

Premièrement, on peut constater que la situation financière est saine, du fait de la parfaite maîtrise des dépenses de fonctionnement qui sont même inférieures aux autorisations qui avaient été votées lors du budget 2020. Quant aux recettes, elles sont identiques à celles qui avaient été prévues, ce qui signifie que l'épargne dégagée est supérieure à l'épargne prévisionnelle qui avait été adoptée lors du budget 2020. Cela génère aussi des excédents financiers de tous les budgets, ce qui permet, bien entendu, de pouvoir couvrir l'exercice 2021 avec sérénité et beaucoup de dynamisme puisque 2021 sera une année exceptionnelle en matière d'investissement.

Entre les opérations nouvelles et les opérations 2020 que nous terminons, il y aura 10 millions d'euros d'investissement, un chiffre exceptionnel (en général, entre 5 et 6 millions d'euros par an sont investis). Tout cela, pour accélérer le renouvellement de nos réseaux d'eau potable, poursuivre aussi la réhabilitation des réservoirs et afin d'accélérer nos programmes de réalisation et de modernisation de nos stations d'épuration. Ce budget de 10 millions d'euros sera financé pour un tiers par des fonds propres dégagés par la structure, un tiers sur emprunts et un tiers grâce aux subventions obtenues. A ce titre, nous avons été retenus pour l'appel à projets lancé par l'Etat et l'Agence de l'Eau Adour Garonne pour faciliter le renouvellement des réseaux. Nous avons également candidaté pour un deuxième appel à projets qui sera examiné au mois de juin.

Grâce à toutes ces aides, en 2021, nous poursuivrons l'accélération de la politique de renouvellement des conduites d'eau potable principalement.

Le troisième dossier, essentiel pour l'avenir de notre structure, est l'attribution du contrat de délégation de services publics à la SPL-EBCS qui débutera le 1^{er} octobre 2021 et se terminera le 31 décembre 2040.

1) Approbation des comptes de gestion 2020 (Jean Yves DUCLOS)

Le Comité accepte à l'unanimité ces propositions.

2) Vote des comptes administratifs 2020 (Jean Yves DUCLOS)

Il s'agit des recettes et des dépenses comptabilisées en 2020.

Tous les comptes sont excédentaires et validés par les services du Trésor Public.

Compte Administratif 2020 Eau : excédent 492 515 euros
Compte Administratif 2020 Affermage : excédent 1 222 434 euros
Compte Administratif 2020 Assainissement : excédent 498 452 euros
Excédent Global : 2 213 401 euros

Le Président quitte la séance avant le vote.

Le Comité accepte à l'unanimité ces propositions.

3) Affectation des résultats 2020 (Jean Yves DUCLOS)

Le Comité accepte à l'unanimité ces propositions.

4) Ouverture d'autorisation de programme et crédits de paiement budget eau et budget affermage (Jean Yves DUCLOS)

Le Comité accepte à l'unanimité cette proposition.

5) Adoption des budgets 2021 (Jean Yves DUCLOS)

Le Comité accepte à l'unanimité ces propositions.

6) Attribution du contrat de délégation de service public eau potable à la SPL-EBCS (Mélanie CABANEL)

L'objectif de ce contrat est de réunir les deux contrats existants aujourd'hui et de proposer à la SPL-EBCS une exploitation globale de l'ensemble des communes du Syndicat pour la compétence eau potable. Ce nouveau contrat de délégation débutera le 1^{er} octobre 2021 pour se terminer le 31 décembre 2040.

Les administrateurs de la SPL ne participent pas au vote.

Le Comité accepte cette proposition.

7) Rachat des actions SEM PSP (Jean Yves DUCLOS)

Il est proposé que le Syndicat des Eaux rachète les parts des actionnaires sur la base de 8,5 euros l'action sachant que la valeur nominale était de 5 euros pour un montant total de 504 851 euros.

Le Comité accepte cette proposition.

8) Fusion-Absorption SEM PSP et SPL-EBCS (Mélanie CABANEL)

Il est proposé :

- d'approuver le principe de fusion-absorption des deux sociétés, la SEM PSP et la SPL-EBCS.
- d'approuver, en cas de fusion avant les termes de contrat de délégation de services publics actuel qui lie le SEBCS et la SEM PSP, la cession de ce contrat à la SPL jusqu'à son terme, à savoir le 30 septembre 2021.
- de désigner Messieurs BEGUE Julien, BOYER Raymond et DUCLOS Robert, comme représentants supplémentaires du SEBCS au sein de la SPL-EBCS.

Le Comité accepte cette proposition.

La séance est levée.